

## **Responsabilité Ethique, Sociale et Environnementale - RAPPORT 2018**

---

La société Orolux SA s'est engagée dans une démarche d'amélioration durable avec la volonté de prendre en considération les intérêts des parties prenantes que sont les salariés, les partenaires commerciaux ainsi que les communautés.

Ce présent rapport informe nos parties prenantes des améliorations apportées au sein d'Orolux SA dans les domaines de l'environnement, de l'éthique et du social.

### **Responsabilité Ethique**

#### **Relation avec nos Partenaires Commerciaux**

Un code de conduite est transmis à tous nos nouveaux fournisseurs ou sous-traitants rappelant les engagements de notre politique d'entreprise responsable. En tant que fournisseurs et sous-traitants, ils font partie intégrante de notre processus de production. C'est pourquoi, nous attendons d'eux qu'ils adhèrent à nos valeurs.

#### **Développement des Communautés**

Consciente de sa responsabilité à soutenir le développement des communautés de sa région, Orolux SA s'engage à leur côté au quotidien. Notre entreprise apporte son aide financière à de nombreuses associations locales, qu'elles soient humanitaires, culturelles ou sportives. Durant l'année 2018, elles ont été au nombre de 26.

La priorité d'Orolux SA est d'apporter son soutien aux collectivités locales, la société reste donc attentive aux divers projets ou besoins portés à sa connaissance.

Orolux SA a également à cœur de soutenir l'économie de sa région en consommant local dès que cela lui est possible et en faisant appel en priorité à des artisans locaux lorsqu'il y a besoin.

### **Rapport Social**

#### **Bien-être de nos salariés**

Orolux SA veille à la sécurité et au bien-être de ses collaborateurs. De ce fait, divers investissements et améliorations ont été réalisés courant 2018 dans cet objectif : remplacement de l'ensemble des établis des ateliers d'assemblage, achat de nouvelles filtrations plus performantes pour les machines d'usinage sous haute pression, achats de nouveaux équipements liés à la sécurité et à la santé, achat de caisses de transport pour les envois internationaux limitant ainsi le port de charges, etc.

#### **Egalités de traitement**

Orolux SA ne pratique ni ne tolère aucune forme de discrimination. L'entreprise emploie des personnes de toutes nationalités, couleurs de peau, religions, sexe et âge. Elle veille à l'égalité des chances et des salaires entre hommes et femmes. Elle ne refuse pas la candidature d'une personne sur la base d'un handicap. Son objectif est

d'occuper toute personne selon sa capacité personnelle pour son propre épanouissement comme pour la bonne marche de l'entreprise.

### **Apprentis et Formation Continue**

La société collabore depuis plusieurs années avec le Service de la Formation du Canton du Jura en ce qui concerne la formation d'apprentis en mécanique. En 2018, Orolux SA a formé 7 apprentis mécaniciens.

Afin d'assurer la pérennité de l'entreprise et sa volonté de rester à la pointe de la technologie tout en permettant le développement personnel de ses collaborateurs, l'entreprise assure également la formation continue de ces derniers au travers de cours spécifiques et adaptés. Courant 2018, une dizaine de collaborateurs ont pu ainsi bénéficier de formations.

### **Santé & Sécurité au Travail**

Orolux SA a adopté une politique Santé & Sécurité au Travail par laquelle elle s'engage à offrir des conditions de travail sûres et saines à ses employés, à prendre toutes les mesures nécessaires pour minimiser les risques d'accident et de blessures et les risques pour la Santé.

Orolux SA a nommé un référent pour la sécurité chargé de coordonner toutes les activités liées à la santé et à la sécurité dans l'entreprise. Cette personne a obtenu son diplôme de Chargé de Sécurité en novembre 2018.

L'ensemble des collaborateurs sont équipés des EPI nécessaires à l'exercice de leur fonction. Nous veillons régulièrement à ce que ces équipements de protection soient bien portés et nous les adaptons au fur et à mesure aux besoins de nos collaborateurs.

Courant de l'année 2018, nous avons également offert la possibilité à nos employés de différents secteurs d'effectuer un contrôle de leur vue à titre gracieux.

Orolux SA veille à la formation régulière de ses équipes de secours. Durant l'année 2018, 5 personnes du Groupe 1ers Secours et 27 personnes du Groupe Evacuation ont pu bénéficier de formations.

De plus, quelques formations SST ont été dispensées en interne pour nos collaborateurs des ateliers Polissage (montage et démontage brosse + port de gants), Montage (bonne posture de travail) et Production (formation sensibilisation au bruit).

### ***Rapport Environnemental***

Orolux SA est consciente des impacts négatifs que son activité peut engendrer sur l'environnement. Notre société poursuit une politique environnementale qui se veut performante sur le long terme et qui est évolutive. Différentes actions permettant de minimiser l'impact environnemental ont été mises en place.

### **Consommation d'Energie**

Orolux SA a recours en grande partie à du courant qui respecte l'environnement provenant de la centrale hydroélectrique de La Goule. Une grande surface de toit est couverte de panneaux solaires, afin d'apporter une compensation à la consommation électrique nécessaire à l'activité. La production solaire de l'année 2018 représente 10% de l'électricité totale de l'entreprise.

Durant l'année 2018, Orolux SA a fait appel à la société Planair pour réaliser une Analyse Energétique de l'entreprise. Le résultat de cette analyse nous a été transmis fin 2018. Il s'avère que nous avons un potentiel de réduction d'énergie très important moyennant quelques investissements. Plusieurs de ces propositions sont déjà mises en œuvre.

Faisant suite à cette analyse, Orolux SA a signé une convention d'objectifs avec l'Agence de l'Energie, convention qui intègre toutes ces mesures d'améliorations.

En tant que gros consommateur d'énergie, la signature de cette Convention et notre engagement nous permet d'obtenir le label de l'AEnEC « CO2 & KWH réduits ».

### **Chauffage et Récupération de Chaleur**

Orolux SA se chauffe, en partenariat avec la commune du Noirmont et les différentes entités du groupe, grâce à une chaudière à distance utilisant une source d'énergie respectant l'environnement, à savoir le bois sous forme de copeaux et de plaquettes. De plus, Orolux SA s'est doté d'un système de récupération de la chaleur sur ses compresseurs, la chaleur récupérée est ensuite réinjectée dans le circuit de chauffage à distance. La chaleur ainsi récupérée durant l'année 2018 représente environ 53% des besoins en chaleur de l'entreprise.

### **Réductions des Emissions néfastes**

Au travers d'analyses environnementales, Orolux SA suit l'évolution de ses émissions avec pour objectif constant, la réduction de ces dernières.

Nos micro-stations d'épuration nous permettent de nous assurer qu'aucune substance polluante n'est déversée dans les canalisations.

Afin d'encourager nos collaborateurs à la réduction des émissions liées à leur mobilité, nous avons travaillé courant 2018 à l'élaboration d'un « Plan de Mobilité ». L'intégralité de la mobilité des collaborateurs sera gérée via l'outil FairPark. Ce « Plan de Mobilité » sera mis en application sur l'année 2019.

### **Substances Dangereuses**

Soucieuse de l'impact néfaste des substances dangereuses sur la santé et sur l'environnement, Orolux SA forme et informe ses collaborateurs sur les précautions à suivre concernant l'usage de ces produits.

Dès que cela est possible, l'entreprise substitue aux produits très dangereux des substances moins nocives.

Tous nos déchets dangereux sont éliminés par des entreprises externes spécialisées.

### **Réduction de la Production de Déchets**

Afin de réduire au maximum notre production de déchets nous assurons :

- le recyclage de la benzine de nettoyage ;
- le filtrage et le recyclage de l'huile de coupe ;
- le nettoyage et le recyclage des copeaux d'usinage ;
- le nettoyage de nos eaux usées via une micro station d'épuration, afin de ne rejeter à l'égout de la commune que des eaux conformes.
- Le recyclage du papier par déchiquetage puis compactage pour une ré- utilisation à l'emballage.

De plus, depuis 2018, nous travaillons à la suppression progressive des cartons de transport au bénéfice de caisses (type palettes) permettant de charger directement les pièces dans les colis.

Nos collaborateurs sont formés et informés quant au tri des déchets et à la récupération de la matière défectueuse. Ceci afin que tous soient sensibilisés aux risques environnementaux liés à notre activité.

Le Noirmont, le 04.04.2019

La Direction,

**Jacques Loichat**

**Benjamin Heiniger**